



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2022 • Sechzehnte Sitzung • 17.03.22 • 15h00 • 21.4335  
Conseil national • Session de printemps 2022 • Seizième séance • 17.03.22 • 15h00 • 21.4335



21.4335

### Postulat WBK-N.

#### Systematische Datenerhebung im Kultursektor zur Förderung der Gleichstellung von Frau und Mann

### Postulat CSEC-N.

#### Récolte systématique de données dans le secteur culturel en vue de l'égalité entre femmes et hommes

---

#### CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 17.03.22

---

##### *Antrag der Mehrheit*

Annahme des Postulates

##### *Antrag der Minderheit*

(Gutjahr, de Montmollin, Eymann, Gafner, Haab, Huber, Keller Peter, Markwalder, Tuena, Umbricht Pieren)  
Ablehnung des Postulates

##### *Proposition de la majorité*

Adopter le postulat

##### *Proposition de la minorité*

(Gutjahr, de Montmollin, Eymann, Gafner, Haab, Huber, Keller Peter, Markwalder, Tuena, Umbricht Pieren)  
Rejeter le postulat

**Python** Valentine (G, VD), pour la commission: L'amélioration de l'égalité des chances pour les femmes et les hommes dans le secteur culturel est un objectif de la politique culturelle de la Confédération défini dans le message culture 2021–2024. Le Conseil fédéral a mandaté Pro Helvetia pour mettre en oeuvre cette mesure. Face au déficit d'informations, Pro Helvetia et le Swiss Center for Social Research ont à leur tour mandaté le Zentrum Gender Studies de l'Université de Bâle pour effectuer une première étude de la question.

L'étude a été réalisée sur la base d'enquêtes ponctuelles. Ses premiers résultats révèlent de profondes disparités entre femmes et hommes dans le domaine culturel (*Brouhaha*), surtout dans les disciplines de la musique, des arts visuels et des arts de la scène. Ainsi, les femmes sont sous-représentées ou même absentes dans les fonctions de direction et dans les programmations. Elles sont également minoritaires dans les fonctions de direction artistique et en tant qu'autrices et compositrices, ce qui atteste d'un besoin urgent de diversification des programmations et des formations culturelles.

Ces premiers résultats indiquent aussi que la situation économique de même que les possibilités de carrière des femmes dans le secteur culturel sont moins bonnes que celles des hommes.

Il est important de relever que les données obtenues dans le cadre de ce projet pilote sont trop disparates pour que l'on puisse tirer des conclusions claires. Seules des tendances se dessinent à ce stade. De fait, il n'est actuellement pas possible d'expliquer les raisons qui conduisent aux déséquilibres constatés. Il est donc nécessaire de renforcer nos connaissances de base sur le sujet, dans le but d'adapter les mesures à prendre pour une réelle égalité des chances dans le monde de la culture.

Forte de ces constats, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture s'est prononcée en faveur du présent postulat, ses objectifs étant de disposer de données plus systématiques et homogènes, d'identifier les problèmes et de prendre les mesures qui s'imposent.



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2022 • Sechzehnte Sitzung • 17.03.22 • 15h00 • 21.4335  
Conseil national • Session de printemps 2022 • Seizième séance • 17.03.22 • 15h00 • 21.4335



Par exemple, les données concernant les revenus et l'écart salarial entre les genres doivent être collectées plus en détail et mises en relation avec les informations sur les différents déroulements de la carrière artistique, les moments clés menant les artistes à poursuivre ou non leur carrière, la conciliation entre vie familiale et professionnelle, etc.

On constate que les données et les statistiques portant sur le genre font défaut alors qu'elles sont prévues dans le message culture 2021–2024. Des enquêtes plus détaillées sont nécessaires pour introduire des mesures ciblées sur le long terme, et celles-ci devraient être développées par l'Office fédéral de la culture, Pro Helvetia et l'Office fédéral de la statistique. Les hautes écoles appartenant au domaine culturel doivent être intégrées dans ces recherches. La question de l'encouragement doit être examinée plus en profondeur aux différents niveaux – Confédération, cantons, communes –, en tenant compte des subventions disponibles.

Comme vous le voyez, il s'agit d'une thématique pertinente pour le Dialogue national de la culture.

Au nom de la commission, je vous demande donc de soutenir le présent postulat.

**Kutter Philipp (M-E, ZH), für die Kommission:** In der Kulturbotschaft 2021–2024 wird im Bereich der kulturellen Teilhabe als Ziel "die Chancengleichheit für Frauen und Männer im Kulturbereich" genannt. Dies ist ein gemeinsames Ziel des

AB 2022 N 564 / BO 2022 N 564

Bundesamts für Kultur und von Pro Helvetia. Erreicht werden soll eine angemessene Vertretung der Geschlechter in allen relevanten Bereichen.

Es gibt Anzeichen, dass das nicht automatisch passieren wird. Um den konkreten Handlungsbedarf festlegen zu können, braucht es aber statistische Erhebungen. Dazu wurden Vorarbeiten geleistet, im Bereich Film durch das Bundesamt für Kultur, in anderen Bereichen durch Pro Helvetia. Einige Erkenntnisse daraus sind: Der Frauenanteil in den Geschäftsleitungen der untersuchten Kulturhäuser und -betriebe liegt bei 42 Prozent. Das ist grundsätzlich ein guter Wert. Das Bild ändert sich aber, wenn man genauer hinschaut. Direktionen, Vizedirektionen und Intendanten werden nur zu einem Drittelpunkt mit Frauen besetzt, mit markanten Unterschieden und Ungleichgewichten zwischen den Sparten. In den künstlerischen Leitungsfunktionen sowie als Urheberinnen von künstlerischen Werken sind Frauen zudem stark in der Unterzahl. Nur in 31 Prozent der in der Studie untersuchten Theaterproduktionen führen Frauen Regie, in lediglich 7 Prozent der Konzerte stehen sie am Dirigentenpult. Nur 15 Prozent der aufgeführten Theaterstücke sind von Autorinnen verfasst, Komponistinnen kommen nur in 2 Prozent der Fälle zum Zug. Auch bei Live-Auftritten auf Konzert- und Theaterbühnen, bei Lesungen oder Ausstellungen sind Frauen weniger sichtbar als Männer.

Zusammengefasst kann man sagen: Es sind klare Tendenzen ersichtlich, aber das Bild ist noch nicht vollständig. So weiß man beispielsweise noch zu wenig über die Anzahl Kulturschaffende in der Schweiz, über ihre Einkommensverhältnisse und Arbeitsmodelle.

Die Mehrheit der WBK-N beantragt Ihnen aus diesem Grund, den Bundesrat zu beauftragen, eine systematische Datenerhebung in den einzelnen Sparten und Institutionen des Kultursektors durchzuführen. Sie sieht das als nächsten Schritt, um die Ziele aus der bereits verabschiedeten Kulturbotschaft zu erreichen.

Eine Minderheit der Kommission steht der geplanten Datenerhebung kritisch gegenüber. Sie erkennt zwar das Ziel, die Chancengleichheit zu verbessern, wie dies in der aktuellen Kulturbotschaft verankert ist, hält die Erhebung aber nicht für nötig. Sie argumentiert, es gebe bereits Kulturstatistiken, mit denen gewisse Aussagen getätigt werden könnten, und es gebe andere Vorstöße, die das gleiche Ziel verfolgten. Erwähnenswert ist in diesem Zusammenhang die Motion Herzog Eva 20.3588, "Verbesserung der Datenlage bezüglich Auswirkungen auf die Geschlechter". Mit dieser Motion wird der Bundesrat beauftragt sicherzustellen, dass die massgebenden Statistiken und Studien des Bundes nach Geschlechtern aufgeschlüsselt dargestellt werden. Die Mehrheit der WBK-N ist der Meinung, dass die Situation im Bereich der Kultur mit einer separaten Erhebung genauer angeschaut werden soll, und empfiehlt Ihnen daher, das Postulat anzunehmen. Die Abstimmung in der Kommission fiel mit 11 zu 10 Stimmen bei 1 Enthaltung knapp aus.

Im Namen der Kommissionsmehrheit lade ich Sie ein, das Postulat anzunehmen.

**Gafner Andreas (V, BE):** Ich habe den Minderheitsantrag meiner Kollegin Diana Gutjahr übernommen.

Der Bundesrat hat in seiner Stellungnahme bereits geschrieben, dass eine Umsetzung dieses Postulates unrealistisch wäre. Dieser Ansicht ist auch die Minderheit. Mit der Umsetzung der Gleichstellungsstrategie 2030 nimmt der Bund diese Aufgabe bereits wahr. Es wird nichts bringen, einen weiteren umfassenden Bericht in Auftrag zu geben, der zum einen hohe Kosten verursacht und zum andern nichts bringt. Man kann sich fragen, wann eigentlich die Geschlechtergerechtigkeit erreicht sein wird. Unserer Ansicht nach gibt es verschiedene



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2022 • Sechzehnte Sitzung • 17.03.22 • 15h00 • 21.4335  
Conseil national • Session de printemps 2022 • Seizième séance • 17.03.22 • 15h00 • 21.4335



Eignungen, und so gibt es durchaus Branchen, wo eignungsbedingt mehr Frauen oder mehr Männer vertreten sind. Die Vorstossflut und die erzwungene Beschäftigung unserer Verwaltung mit dieser Thematik nehmen kein Ende.

In diesem Sinne beantrage ich im Namen meiner starken Minderheit, das Postulat abzulehnen. Folgen Sie also der Minderheit, lehnen Sie das Postulat ab.

**Berset Alain**, conseiller fédéral: Le Conseil fédéral approuve l'orientation générale du postulat, à savoir l'idée de disposer de meilleures informations dans le secteur culturel en vue de l'égalité entre les femmes et les hommes. Pouvoir compter sur des statistiques et des données fiables dans le domaine de la culture est un objectif commun à la Confédération, aux cantons, aux villes et aux communes. C'est d'ailleurs dans ce but que nous avons renforcé et institutionnalisé la collaboration entre l'Office fédéral de la culture et l'Office fédéral de la statistique au cours des dernières années.

D'ailleurs, nous avons des premiers résultats d'une nouvelle base statistique sur l'économie culturelle, qui ont été publiés en 2020 et qui ont fait ressortir de manière évidente les disparités existant entre femmes et hommes dans le secteur culturel. Je ne vais pas donner les détails contenus dans l'étude, mais enfin c'est quelque chose qui est connu.

Suite au constat de ces deux études, le postulat a pour objectif une récolte systématique de données portant sur le genre. Que veut dire une récolte systématique de données? En fait, ce n'est pas un rapport qui est demandé mais une mesure qu'on attend du Conseil fédéral. En fait, de notre point de vue, nous avons affaire non pas tellement à un postulat, mais à une motion. Une motion devrait en fait être approuvée par les deux conseils. Nous sommes maintenant dans la situation de savoir que faire de ce postulat au cas où vous l'adopteriez. Livrer un rapport mais ne pas prendre de mesures, ou quand même prendre des mesures alors qu'un seul des deux conseils s'est prononcé et que le Conseil fédéral estime, en tout cas en l'état, que ces mesures ne sont ni adéquates ni nécessaires?

C'est la raison pour laquelle je vous invite à rejeter ce postulat, car il manque, de notre point de vue, de clarté sur ce qui est réellement attendu. Et si ce qui est réellement attendu est une récolte systématique de données, il faut s'imaginer que ce serait un travail titanique, énorme, probablement inefficace, puisqu'on devrait probablement chercher à obtenir les informations nécessaires pour comprendre la situation en approfondissant ce qui a été fait jusqu'ici, sans qu'il soit nécessaire de faire une récolte systématique de données, ce qui ne correspondrait d'ailleurs pas non plus aux standards appliqués en matière de récolte de données et de recherche statistique.

Je souligne encore une fois l'importance du thème et le fait qu'on y travaille, que l'Office fédéral de la culture et l'Office fédéral de la statistique y travaillent. Les travaux sont en cours, ils sont très importants, mais il nous semble que le texte déposé ne permet pas d'atteindre le but poursuivi avec toute l'efficacité requise.

C'est avec cette argumentation que j'aimerais vous inviter à rejeter ce postulat.

**Präsidentin** (Kälin Irène, Präsidentin): Die Mehrheit der Kommission beantragt die Annahme des Postulates. Eine Minderheit Gut Jahr und der Bundesrat beantragen die Ablehnung des Postulates.

### Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 21.4335/24781)

Für Annahme des Postulates ... 83 Stimmen

Dagegen ... 90 Stimmen

(0 Enthaltungen)

AB 2022 N 565 / BO 2022 N 565